

Compte rendu de la réunion Préparation de rentrée du 13 février 2026

Présents :

Administration : Mme MIQUEL-VAL (IA DASEN), M. BERNARD (SG DSSEN), Mme BEAU (DEOS), M. NUNN (IEN Orientation), M. PEYROU (IEN ASH)

Représentants des personnels : Christelle BRANDAN et Frédéric FOCH (FNEC FP-FO), FSU (3), SGEN CFDT (4), UNSA (2), CGT (1)

En préambule, la DASEN nous explique qu'elle a souhaité nous rencontrer après les 2 CSA académiques afin de partager les éléments de rentrée, les données départementales et un état des lieux départemental. Un travail est conduit dans le département avec les élus au quotidien.

1- Observatoire des Dynamiques Rurales et Territoriales

L'ODRT s'est réuni le 5 novembre pour un travail préparatoire en tenant compte des données du territoire (écoles, INSEE...)

Cet ODRT est un organe de concertation et de dialogue avec les élus. Selon la DASEN, c'est un levier pour une évolution de la méthode de travail par rapport à la carte scolaire.

Les organisations syndicales souhaitent participer aux ODRT. La DASEN n'y est pas opposée mais souhaite d'abord échanger avec les élus avant de faire participer les OS.

La DASEN souhaite une évolution du maillage avec les territoires de manière à tenir compte des évolutions démographiques (qui sont plus importantes dans les territoires ruraux). Elle souligne que la situation des écoles isolées peut être problématique. Actuellement, le schéma des écoles ne peut plus correspondre à « un village, une école ».

Une OS interroge sur la place du privé en termes de moyens, car cela a des répercussions sur l'école publique.

Mme Beau indique que la baisse des effectifs constatée dans le public est similaire dans le privé.

Cependant, la DASEN reste vigilante sur la question du privé.

Territoires Educatifs Ruraux : 2 TER ont été signés en 2021. Ils ont été reconduits pour 3 ans au mois de juillet 2025.

La réunion du Comité de Pilotage du TER de Bagnères a eu lieu en juin 2025. Concernant le CoPil du TER Adour-Madiran, les élections municipales empêchent sa tenue avant le printemps 2026.

Ces TER sont dynamiques. Ils n'ont pas le même objectif. Le TER de Bagnères propose le développement des langues, une ouverture culturelle tandis que le TER Adour Madiran est axé sur les parcours de soin et l'expérimentation des CM au collège.

L'enjeu des TER est de créer un dispositif d'égalités des chances dans les territoires ruraux, de dynamiser les parcours de certains jeunes, de proposer des activités culturelles et sportives.

L'ODRT est un dispositif départemental que la DASEN souhaite voir décliné sur les communautés de communes. En effet, toutes les communautés de communes n'ont pas les mêmes difficultés, possibilités, orientations...

Dans le département, nous avons 469 communes, dont 452 sont des communes rurales.

234 communes sont classées en zone montagne, dont 62 ont une école ou plus.

Les enjeux pour le territoire sont la qualité de l'offre éducative, l'optimisation des ressources, l'anticipation (par rapport à la carte scolaire), l'équité sur le territoire des conditions d'accueil du périscolaire et l'attractivité pour les familles.

2- Moyens 1^e degré

Nous sommes dans une évolution démographique à la baisse.

Notre département doit rendre 8 postes.

Le travail est en cours avec les IEN. Les élus sont déjà approchés. Il y a de la difficulté car nous sommes en période électorale. Cependant, les situations sont travaillées très en amont, la DASEN ayant échangé sur certaines situations depuis son arrivée dans le département.

Le groupe de travail concernant la carte scolaire aura lieu le 23 mars, au lendemain des résultats des élections.

Remontées des organisations syndicales :

Concernant les RPI à direction unique (un UAI pour plusieurs sites), la DASEN s'était engagée à y réfléchir. Elle est toujours en attente d'éléments pour prendre une décision.

A Lamarque-Pontacq, l'école est en difficulté à cause du collège de secteur qui se situe dans le 64 (vacances différentes). Mme Beau indique avoir fait remonter les démarches à effectuer à l'IEN. La situation devrait être en cours de résolution.

Sur le RPI Arcizac – Hiis – Vielle Adour, les effectifs sont en hausse, il y a une demande d'ouverture.

Demande d'ouverture à l'école de Mascaras (en RPI avec Angos et Calavanté) pour une hausse d'effectif.

Interrogation par rapport aux écoles de Lannemezan (il était question de passer de 4 écoles à 3). Des réunions ont eu lieu mais ce projet est encore à l'état de réflexion.

Secteur Tournay : projet de construction d'une école. La DASEN a été saisie par le préfet. Le projet n'est pas entièrement validé. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'ODRT.

Monléon – Castelnau : la DASEN s'est déplacé dans les locaux des 2 écoles et fait l'éloge des locaux de Castelnau (ancien collège réhabilité il y a peu de temps). Selon la DASEN, les élèves de Monléon devraient aller à l'école de Castelnau où les conditions d'accueil seraient bien meilleures. Elle se souvient toutefois qu'une expérimentation avait été menée avec les CM accueillis à Castelnau, et que cela avait débouché sur une fuite des élèves dans le privé. L'IEN doit travailler ce point-là. La DASEN ne mettra pas de moyen supplémentaire sur l'école de Monléon car la configuration des locaux ne le permet pas. Cette année, un moyen provisoire a été mis en place, que la DASEN ne souhaite pas maintenir.

Dispositif ULIS école à Arreau : cette demande avait déjà été évoquée l'an dernier. L'IEN ASH intervient en disant qu'il n'y a pas assez de notification sur le secteur.

Dispositif d'accueil des moins de 3 ans, à Pablo Néruda : c'est un moyen national, validé sur projet. Une évaluation a été menée par les IEN maternelle et TVAM. Les résultats sont positifs. Cette année, un nouveau projet va être monté pour continuer cet accueil mais la mairie de Tarbes ne souhaite pas s'impliquer.

3- Moyens 2nd degré

La DGH a été envoyée le 3 février aux établissements. Le groupe de travail aura lieu le 13 mars.

Evolution du nombre de classes dans le département :

6^e: -3

5^e: 0

4^e: -4

3^e: 4

2nd: 0 +1 à V. Duruy, -1 à PMF

1^e: 0 +1 à Argelès, +1 à Sarsan, -1 à Lannemezan, -1 à Marie Curie

Tle : -3 -1 à Marie Curie, -1 à Sarsan, -1 à PMF

Le 16 février, les établissements font une remontée intermédiaire qui permettra de rapprocher les besoins et excédents (associations possibles, échanges entre EPLE...)

La DASEN évoque une baisse sur l'ensemble des effectifs du second degré aussi.

Dans le département, les établissements se sont constitués en réseaux, ce qui leur permet de travailler le plus intelligemment possible, notamment au niveau des moyens RH (partage de postes), de la formation... et de travailler de manière collective et optimisée (flux d'élèves en particulier).

Dans le département, les établissements sont regroupés en 5 réseaux.

Remontées des organisations syndicales :

Découplage à Lannemezan : un nouveau chef d'établissement arrive dans le collège. Le collège et le lycée auront chacun un chef d'établissement différent.

Moyens alloués au privé : ils sont à la baisse aussi dans le privé, avec une projection négative sur les effectifs du privé.

Poste infirmier à Jean Dupuy : suite à la visite de la F3SCT, il a été noté que 80% d'un poste infirmier est trop peu. La DASEN indique qu'une solution est en cours pour pouvoir compléter le poste à 100%. Elle n'est pas au courant d'une demande pour supplémenter au-dessus des 100%.

Point sur les élèves non scolarisés antérieurement (NSA) : actuellement, il n'existe qu'une structure d'accueil dans le privé. Mme Beau indique qu'il existe un demi-groupe d'UPE2A NSA au collège Desaix. M. Nunn interroge la pertinence des lieux d'accueil dans le public. En tout, 97 élèves NSA sont scolarisés sur le département.

Médecine scolaire : les moyens sont là : 6 postes mais seulement 2 médecins sont positionnés., dont 1 en formation. Un 3^e médecin viendra peut-être compléter l'équipe au 1^e mars.

4- Ecole inclusive :

La présentation est faite par M. Peyrou, IEN ASH.

Il y a 2 PAS depuis la rentrée scolaire 2025 : Tarbes et Lannemezan.

2 PAS sont prévus à la rentrée scolaire 2026 et 4 de plus à la rentrée scolaire 2027.

A priori, 1 moyen sera pris sur le budget 1^e degré, et un sur le 2nd degré (comme RS 25).

2 PE devraient être recrutés sur poste à profil.

Concernant la localisation, il y aurait un PAS à Maubourguet, en lien avec l'IMPro de Lascazères et l'autre PAS serait sur Lourdes, en lien avec l'ITEP Béroï.

Les PAS seront toujours en lien avec l'ARS pour le financement de l'éducateur spécialisé. L'IEN ASH précise que le financement de l'ARS est de 130000€ par PAS.

La DASEN reste convaincue de l'intérêt des PAS. Cela donne de la cohérence.

Actuellement, il y a une quarantaine de situations en cours. Le retour des parents est que « enfin on les écoute ».

L'IEN ASH travaille à une actualisation du protocole, d'abord avec les RASED, puis avec le groupe de directeurs référents, puis avec les OS.

Le lieu de répit a donné des résultats très intéressants. Il ne peut pas tout non plus, toutes les réponses ne sont pas à l'école.

Depuis la rentrée scolaire, 15 situations difficiles et complexes ont été recensées. On a considérablement progressé ensemble.

L'IEN ASH évoque aussi le RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous. Il s'agit d'une convention signée entre la DASEN, l'ARS et les ESMS. Cela permettra de prioriser des dossiers pour entrer en ESMS. Nous avons besoin de progresser sur les partenariats, notamment par rapport aux situations complexes.